

DELIBERATIONS PRISES EN 2015

Séance du 10 avril 2015 :

01-2015 – Compte de gestion 2014 de la Commune

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2014 dressé par Mme GOYETCHE, trésorière.

02-2015 - Compte de gestion 2014 du Service des Eaux

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2014 dressé par Mme GOYETCHE, trésorière.

03-2015 – Compte administratif 2014 de la Commune

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2014 de la Commune, présenté par Monsieur Jacques TEYSSEDOU, qui se résume ainsi :

- Excédent de fonctionnement : 126 490,06 €
- Excédent d'investissement : 39 643,51 €

04-2015 – Compte administratif 2014 du Service des Eaux

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2014 du Service des Eaux, présenté par Monsieur Jacques TEYSSEDOU, qui se résume ainsi :

- Excédent de fonctionnement : 61 777,18 €
- Excédent d'investissement : 18 899.78 €

05-2015 – Affectation du résultat Commune

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2014, décide d'affecter en totalité le résultat d'exploitation de 126 490.06 € au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget prévisionnel 2015 de la Commune.

06-2015 – Affectation du résultat Service des Eaux

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2014, décide d'affecter en totalité le résultat d'exploitation de 61 777,18 € au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget prévisionnel 2015 du Service des Eaux.

07-2015 – Budget Prévisionnel 2015 de la Commune

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2015 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- 275 424.06 € en section de fonctionnement
- 207 197.61 € en section d'investissement

08-2015 – Budget Prévisionnel 2015 du Service des Eaux

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2015 du Service des Eaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- 81 628.78 € en section de fonctionnement
- 77 316.09 € en section d'investissement

09-2015 – Taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition 2015 des taxes locales somme suit :

	<u>TAUX 2014</u>		<u>TAUX 2015</u>
TH	5.89%	+ 1%	5.95%
FB	10.89%	+ 1%	11.00%
FNB	111.25%	=	111.25%

10-2015 – Fixation Prix Service des Eaux à compter de 2015

Le Conseil Municipal fixe les tarifs du Service des Eaux à compter du 1^{er} janvier 2015 pour l'ensemble des abonnés comme suit :

- Coût abonnement 1^{er} compteur = 85.00 € H.T.
- Coût abonnement par compteur supplémentaire = 42.50 € H.T.
- Coût du m3 consommé à partir du 1^{er} m3 = 0.80 € H.T.

11-2015 – Désignation d'un référent « environnement » de la commune auprès du SYDED

Le Conseil Municipal désigne Madame Yvette DELPRAT BALLARIN comme référent « environnement » auprès du SYDED.

12-2015 – Désignation d'un représentant de la Commune au sein de la commission de transfert de charges de la Communauté de Communes CAUVALDOR

Le Conseil Municipal désigne Madame Monique MARTIGNAC comme représentant de la commune au sein de la commission de transfert de charges de la Communauté de Communes CAUVALDOR.

Séance du 11 juin 2015 :

13-2015 – Modification des statuts de la Fédération départementale d'énergies du Lot

Le Conseil Municipal approuve l'ajout de la compétence « 2.5. Infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables » aux statuts de la Fédération départementale d'énergies du Lot.

14-2015 - Transfert de la compétence « Aménagement numérique » à la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne - CAUVALDOR

Le conseil Municipal autorise le transfert à la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne – CAUVALDOR – de la compétence « Aménagement numérique » visée à l'article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales, compétence ainsi déclinée :

- 1 : Conception du réseau
- 2 : Construction du réseau et des infrastructures de communications électroniques
- 3 : Gestion des infrastructures
- 4 : Exploitation et commercialisation du réseau et des infrastructures de communications électroniques

15-2015 – Régime dérogatoire de répartition du F.P.I.C. au sein de l'ensemble intercommunal

Le conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de retenir la répartition dérogatoire dite libre et fixe la modalité suivante de la dérogation : transfert à la communauté de

communes de l'ensemble des reversements des communes de CAUVALDOR au titre du FPIC.

16-2015 – Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014 – RPQS

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2014 qui est consultable à la mairie ou sur le site internet www.services.eaufrance.fr

17-2015 – Décision Modificative N°1 – Budget Communal

Le Conseil Municipal procède au virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2015 de la Commune :

CREDITS A OUVRIR

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
77	7718		AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000.00
				3 000.00

CREDITS A REDUIRE

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
77	775		PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	3 000.00
				- 3 000.00

18-2015 – Décision Modificative N°1 – Budget du Service des Eaux

Le Conseil Municipal procède au virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2015 du service des Eaux :

CREDITS A OUVRIR

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
011	628		Autres (Analyses)	600.00
				600.00

CREDITS A REDUIRE

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
022	022		Dépenses imprévues	- 600.00
				- 600.00

19-2015 – Fermeture des garages des locataires et changement des volets roulants de la Mairie

Le Conseil Municipal décide de confier l'installation des portes de garage des logements communaux, le changement de 3 volets roulants de la mairie et la motorisation d'un 4ième à l'entreprise BERGÉ Emmanuel.

20-2015 – Travaux de voirie 2015

Le programme de voirie 2015 ainsi que les travaux de point à temps sont attribués à l'entreprise T.P.J de SAINT-CÉRÉ.

21-2015 – Subventions 2015

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes sur le budget de la commune 2015

- Asso. Hanball St-Céré : 200.00 €
- Association Ecole d'Aynac : 50.00 €
- Fond Maréchal Delattre : 40.00 €
- ADIL : 50.00 €
- Musée de la Résistance : 50.00 €
- Mutuelle Coup Dur : 120.00 €
- Amis de l'école St-Céré : 300.00 €
- Chambre Métiers du Lot : 80.00 €

22-2015 – Lotissement M.TRAN : Voie d'accès

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour que la commune reprenne la voie d'accès du lotissement de « la prairie » lorsque celle-ci sera entièrement terminée et que tous les lots seront construits.

Séance du 23 octobre 2015 :

23-2015 – Décision Modificative N°2 – Service des Eaux – Montant des dépenses imprévues trop élevé.

Le Conseil Municipal procède au virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2015 du service des Eaux :

CREDITS A OUVRIR

Chap	Compt	Op	Nature	Montant
.	e			
011	628		Autres (Analyses)	500.00
				500.00

CREDITS A REDUIRE

Chap	Compt	Op	Nature	Montant
.	e			
022	022		Dépenses imprévues	- 500.00
				- 500.00

24-2015 – Subventions.

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions 2015 suivantes :

- Association Mutualiste Agricole de Rocamadour : 200.00 €
- Club des Aînés de St-Jean l'agreste : 100.00 €

25-2015 – Augmentation des loyers des garages des logements communaux.

Suite à l'installation de portes sectionnelles pour fermer les garages des logements communaux, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer mensuel de chaque garage à la somme de 50.00 € à compter du 01 novembre 2015.

26-2015 – Mise en sécurité de la sortie de la Route Départementale à Pech Rimat : achat parcelle A 497

Afin de mettre la sortie de la route départementale n°807 en sécurité et d'effectuer l'aménagement de la voie de Pech Rimat, le Conseil Municipal décide d'acheter la parcelle cadastrée section A n°497 d'une surface de 22a70ca pour un montant total de 1 000.00€. Les frais notariés seront à charge de la Commune.

27-2015 - Abandon perpétuel de la parcelle n°B1081 à la Commune.

Le Conseil Municipal accepte l'abandon perpétuel de la parcelle cadastrée section B n°1081 de 219 m2 moyennant un dédommagement de 2 000.00 € pour construction d'une voie carrossable après achèvement des constructions prévues sur le lotissement de « La Prairie ».

28-2015 – Travaux de création d'un columbarium/jardin du souvenir et aménagement du cimetière.

Le Conseil Municipal attribue les travaux de création d'un columbarium/jardin du souvenir et aménagement du cimetière à l'entreprise TPJ – 46400 ST-CÉRÉ pour un montant total de 17 823.64€ HT, soit 21 388.37€ TTC.

29-2015 – Rénovation intérieure de l'église : marché d'étude/maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal confie le marché de maîtrise d'œuvre et d'étude de la rénovation intérieure de l'église de Saint-Jean Lagineste à Monsieur Jacques-Bertrand LAPERGUE, architecte à Saint Santin de Maurs – 15600.

30-2015 – Création, adhésion et participation au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot – SDAIL – et désigne comme représentant titulaire à l'assemblée générale Madame Monique MARTIGNAC, et comme suppléant Monsieur Jacques TEYSSEDOU. Le SDAIL vise à apporter une assistance technique aux communes qui n'ont pas de moyens assez structurés pour mener à bien leurs projets.

31-2015 – Location de salle polyvalente aux associations.

Le Conseil Municipal décide de facturer la consommation électrique de la salle polyvalente aux associations extérieures à la commune à compter du 1er janvier 2016.

32-2015 – Rapport d'activités 2014 de la communauté de communes du Pays de Saint-Céré.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes du Pays de Saint-céré.

Séance du 1^{er} décembre 2015 :

33-2015 – Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale - SDCI

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Mme la Préfète – scénario de l'équilibre – est voté à bulletin secret.

Résultats : **Scénario de l'Eclatement POUR : 8**
(Pays de St Céré – Cère et Dordogne – Sousceyrac – Partie du Ht Ségala)
Scénario Minimaliste 0
(Cère et Dordogne – Sousceyrac)
Scénario de l'Equilibre 0
(Cauvaldor – Cère et Dordogne – Sousceyrac)
Abstention 1

34-2015 - Avis sur le rapport de mutualisation de services incluant le projet de schéma pour la période 2015 - 2020

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le rapport de mutualisation des services et le projet de schéma 2015-2020 de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne.

35-2015 - Adoption du protocole financier

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte le protocole financier général de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne qui consigne les relations financières entre l'EPCI et ses communes membres, les conditions de reprise des dettes des établissements propres préexistants, les formules d'amortissement des investissements ainsi que les procédures comptables.

36-2015 - Adoption du rapport de la Commission Locale d'évaluation des charges transférées 2015 de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne

Le conseil Municipal adopte le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées – CLECT - qui a été rendu le 5 novembre 2015.

37-2015 - Rapport d'activité 2014 du SICTOM Haut Quercy Dordogne

Le rapport annuel 2014 du SICTOM HAUT QUERCY DORDOGNE est présenté au Conseil Municipal par Madame le Maire. Ce rapport est consultable en mairie.